

Les employeurs de l'IAE s'engagent dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales



En 2021, le réseau Chantier école Normandie, avec le soutien de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), a proposé à l'ensemble des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) du territoire une action de formation destinée à repérer, orienter et accompagner les femmes victimes de violences conjugales. Un projet, mené avec les deux autres réseaux de l'IAE que sont le Coorace Normandie et la Fédération des entreprises d'insertion de Normandie, pour répondre à la demande d'un besoin exprimé par les salariés permanents de ces structures confrontés à des situations délicates lors du premier confinement. Présentation de cette expérience et de son bilan, dans cet article.

UNE FORMATION POUR AGIR CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

Au cours des confinements et couvre-feux liés à la crise sanitaire que nous avons connus, les femmes ont davantage été exposées à la violence de leur compagnon, certaines pour la première fois. Les personnes accueillies en structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) se trouvent très souvent dans des situations précaires, à la fois sur les plans personnels et professionnels. Or, la précarité est considérée comme un facteur aggravant des violences, même s'il est désormais admis que les violences faites aux femmes au sein du couple touchent tous les milieux sociaux.

Afin de répondre au besoin exprimé par les salariés de l'IAE et à leur volonté d'agir, une action de formation a été construite en Normandie, afin d'apporter des clés et des leviers d'action possibles pour repérer et accompagner les femmes victimes de violence.



Plus globalement, l'un des enjeux du projet était aussi de faire entrer cette question sensible et délicate des violences conjugales dans le milieu professionnel, et de donner les moyens à chacun de pouvoir agir, à son niveau, contre ces violences.

UNE SESSION SUR CHAQUE DÉPARTEMENT NORMAND

Deux organismes de formation ont été choisis pour répondre au cahier des charges co-construit avec les réseaux de l'IAE et la DRDFE : celui porté par la fédération régionale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et le cabinet Arfos.

Les objectifs principaux de la formation, sur deux journées, étaient les suivants :

- Mieux connaître les violences dont sont victimes les femmes et leurs impacts
- Être en capacité d'identifier les femmes victimes
- Adopter la bonne posture professionnelle, que ce soit en tant qu'encadrant technique, chargé d'accueil ou conseiller en insertion professionnelle
- Repérer les acteurs locaux vers lesquels orienter les femmes victimes.

Elle a été proposée à l'ensemble des personnels de l'IAE, ceux de l'accompagnement, mais aussi de l'encadrement. Entre décembre 2020 et juin 2021, cinq sessions ont été conduites, une sur chacun des départements normands.

UN GUIDE RÉALISÉ PAR LES STAGIAIRES POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES

La formation a été suivie par 62 personnes, dont une large majorité de conseillers en insertion professionnelle (66 %), des encadrants techniques (25 %), et quelques représentants de la direction et des chargés d'accueil, provenant de 35 SIAE, représentant environ 20 % de ces structures conventionnées en région. Pour beaucoup, il s'agissait de structures de production (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion), comparativement aux structures de mise à disposition du personnel (associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire d'insertion).

La formation se voulait résolument impliquante à la fois dans la forme mais également dans son contenu. Les stagiaires ont notamment réfléchi aux bonnes pratiques à adopter pour repérer, orienter et accompagner les victimes de violences sexistes et conjugales. Un guide-repère a pu ainsi être réalisé, diffusé à l'ensemble des professionnels de l'encadrement et de l'accompagnement dans les SIAE.

Ce guide apporte des clés de lecture et de compréhension du sujet, livre des repères et les réflexes adaptés pour agir en milieu professionnel et prévenir les violences faites aux femmes. Il propose aussi une cartographie d'acteurs relais dans chaque département normand.

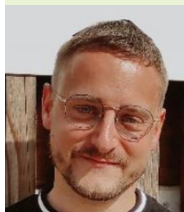
PRÉVENIR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Repérer, orienter et accompagner les victimes



"Le mécanisme des violences est ce qui détruit les femmes, contrôle les femmes, diminue les femmes et maintient les femmes à leur soi-disant 'place'."
Eve Ensler, Fondatrice de V-DAY

Ce guide s'adresse aux professionnels de l'encadrement et de l'accompagnement dans les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique



Mathieu Phalip, chargé d'insertion socio-professionnelle à la Régie des Quartiers d'Evreux, a suivi la formation « Comment repérer et accompagner les femmes victimes de violence ? ». Le Mag lui a posé quelques questions :

Qu'attendiez-vous de cette formation ?

Mathieu Phalip (MP) : Je souhaitais participer à cette formation afin de perfectionner ma pratique d'accompagnement au quotidien et pouvoir répondre aux salariés victimes de violences. J'avais également différents questionnements sur ce sujet : mieux connaître les violences dont sont victimes les femmes et les hommes, connaître ce qu'est la violence (l'emprise, les coups, la dévalorisation, les menaces), les différents types de violence (financière, psychologique et physique), en saisir les mécanismes, et comprendre pourquoi les femmes restent dans le foyer conjugal, retirent leurs plaintes, ou quand elles se séparent, se remettent avec leur conjoint. Je souhaitais également pouvoir déceler une victime, connaître les signes...

Qu'en avez-vous retenu ?

MP : C'est une formation très riche, sur deux journées, mais à mon sens, cela n'est pas suffisant. Elle devrait être obligatoire dans l'accompagnement des personnes afin de pouvoir aisément faire face aux situations et répondre concrètement aux questionnements des victimes de violences. Pour elles, c'est une démarche loin d'être facile, il faut instaurer un sas de sécurité et un climat de confiance est primordial. J'ai également mesuré la difficulté pour une victime de mettre en place les actions nécessaires pour se défaire de l'emprise d'un bourreau.

Aujourd'hui, comment la formation a-t-elle fait évoluer vos pratiques ?

MP : Dans l'accompagnement, le plus important est de faire comprendre à la personne que l'on est à l'écoute, adopter une posture bienveillante et surtout lui montrer qu'il existe des solutions pour elle, comme l'orientation vers le CIDFF, par exemple.

En tant qu'homme, échanger à ce sujet avec une femme victime n'est pas un souci. Grâce à la formation, c'est un sujet que j'aborde librement, que je n'appréhende pas. Je suis désormais plus attentif au sous-entendu de certaines phrases (signaux qui peuvent alerter) exprimées lors des entretiens avec les salariés de notre structure.

Nous étions quatre collègues à avoir participé à la formation. Par la suite, nous avons rencontré le CIDFF de notre ville, renforcé l'affichage des numéros d'urgence en cas de violence et échangé avec nos collègues sur le sujet.

AGIR DANS LA SPHÈRE PROFESSIONNELLE EN SENSIBILISANT GOUVERNANCES, DIRECTIONS ET SALARIÉS

L'autre enjeu du projet était de sensibiliser les directions et gouvernances des SIAE. A cette fin, une journée régionale d'informations et d'échanges a été organisée à Caen le 29 septembre 2021. Etaient conviés à participer à l'évènement : les représentants bénévoles et salariés des SIAE, ayant ou non suivi la formation, les acteurs de l'emploi et de la formation en Normandie, les réseaux et fédérations du social et du médico-social et toute entreprise intéressée par ces travaux.

Son organisation poursuivait un double objectif : informer sur les violences conjugales (statistiques régionales, formes de violence, phénomène d'emprise...) et questionner les leviers d'action possibles, autres que la sensibilisation et la formation, au sein des SIAE, mais aussi au sein d'autres environnements de travail.

Les représentants des SIAE, venus en nombre, ont ainsi pu réfléchir en atelier à des pistes d'actions, telles que la définition d'une stratégie de prévention des violences conjugales, voire des violences dans un sens plus large, pouvant recouvrir plusieurs types d'action (désignation d'une personne référente en capacité de recueillir la parole des personnes victimes, création d'espaces d'écoute, mise en place d'ateliers...)



Les partenaires présents à cette journée ont également réfléchi à des actions à envisager sur ce sujet des violences conjugales. A titre d'exemples, citons :

- le déploiement auprès d'autres structures d'un module de formation comme celui initié par le réseau Chantier école Normandie
- l'intégration d'un tel module au programme des formations qualifiantes des personnels de l'aide et de l'accompagnement au sens large (conseiller en insertion professionnelle, technicien de l'intervention sociale et familiale, animateur socio-culturel, éducateur spécialisé...)
- la mise en place d'une stratégie de prévention reposant sur certains documents d'entreprise tels que le livret d'accueil, le document unique d'évaluation des risques professionnels...
- enfin, à l'image de la Caisse d'Epargne Normandie, la nomination d'une personne référente en interne pour sensibiliser les salariés sur les sujets de la violence conjugale, des violences sexistes et sexuelles au travail ou encore sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

STOP VIOLENCES CONJUGALES NORMANDIE

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL ET VOUS SOUHAITEZ POUVOIR MIEUX ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ?

Connectez-vous au site internet
 STOP VIOLENCES CONJUGALES NORMANDIE

Pour accéder à l'application et recevoir vos identifiants de connexion, adressez votre demande à :
stop.violences.conjugales.normandie@or2s.fr

Le site, réservé aux professionnels, donne accès à :

- la cartographie de toutes les ressources sur un territoire donné : conseil juridique, dépôt de plainte, accompagnement psychologique, hébergement, santé sexuelle...
- un espace documentaire,
- des supports de communication.



UN COMITÉ DE LIAISON POUR UNE SYNERGIE DES PROJETS ET DES RESSOURCES

Grâce à cette expérimentation conduite avec les acteurs de l'IAE des réponses ont pu être apportées aux besoins de formation et d'outillage exprimés par les professionnels de l'encadrement et de l'accompagnement.

Les outils qui ont été créés (guide et cartographie) sont aujourd'hui largement diffusés auprès des acteurs de l'inclusion et au-delà à tout acteur régional souhaitant s'engager sur cette problématique des violences conjugales.

Plus largement, les échanges avec les différents partenaires associatifs, économiques, de l'emploi formation – notamment lors de la journée du 29 septembre – ont pu confirmer l'intérêt d'une telle action et son caractère « essaimable » pour tout employeur souhaitant agir pour la prévention des violences conjugales et l'aide aux victimes.

Le réseau Chantier école Normandie a ainsi été invité à participer au premier comité de liaison « Violences de genre et entreprises » animé par la DRDFE.

Cette mise en lien des acteurs mobilisés contre les violences conjugales est essentielle et permet la mise en synergie des projets et des ressources. Ainsi Chantier école s'est rapproché de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Normandie et de l'organisation professionnelle Nexem pour organiser au second semestre 2022 des rencontres inter-structures à l'échelle départementale visant à mieux articuler les acteurs dans l'accompagnement des victimes et des auteurs de violences.

Valérie Leroy (Carif-Oref de Normandie)
Marie Desse-Baude (Chantier école Normandie)

Contact :
Marie Desse-Baude
Déléguée régionale
Chantier école Normandie
tél. 02 50 53 81 23 / 06 78 81 33 61
m.desse-baude@chantierecole.org

Document à télécharger :

Le livret « Prévenir les violences faites aux femmes : repérer, orienter et accompagner les victimes »